

Les subsides

Monsieur le président, l'erreur fondamentale de l'opposition c'est de considérer que le Parlement c'est elle. Cette équation est fautive. Le Parlement c'est nous tous, des deux côtés de la Chambre. Et quand le Parlement adopte une loi à la majorité des voix, c'est que le peuple canadien, dans sa sagesse, a bien voulu qu'il en soit ainsi.

De Tocqueville disait dans son bouquin célèbre *La Démocratie en Amérique*:

Les gouvernements doivent gouverner.

Et c'est justement ce à quoi la population de ce pays s'attend. L'opposition doit certes être forte, intelligente, efficace, et jouer pleinement son rôle. Mais il est temps quand même que dans cette honorable enceinte on se modernise, afin de permettre aux gouvernements, de quelque couleur qu'ils soient, de présenter et de faire accepter des programmes législatifs qui répondent vraiment aux aspirations de la population. Je souscris pleinement à l'idée que les débats devraient être limités, que, l'opposition ayant eu l'occasion de présenter son point de vue, on puisse sur-le-champ trancher la question de façon démocratique, c'est-à-dire par le vote. Je me demande toujours à quoi peut bien servir d'entendre 30, 40 ou même 50 discours essentiellement sur le même sujet. Le système parlementaire a beaucoup évolué dans ce sens en Angleterre. Pourquoi refuserions-nous de nous doter d'un appareil parlementaire aussi moderne que celui des Anglais? Pour certains, c'est un honneur de rendre la Chambre des communes le moins efficace possible.

Le député de Rocky Mountain a posé une question au président du Conseil privé (M. Sharp). Il a demandé en particulier si le Bureau du Conseil privé préparait des ébauches de réforme possible du système parlementaire. La question pourtant est posée comme si, dans l'affirmative, cela serait une œuvre sinistre, un travail condamnable. Quant à moi, je souhaite profondément que plusieurs personnes à l'intérieur comme à l'extérieur du gouvernement s'intéressent à cette question. Je serais particulièrement déçu si j'apprenais que la question de réforme parlementaire n'intéressait pas le premier ministre du Canada. Et pourtant, l'opposition semble dire qu'elle serait déçue d'apprendre qu'il en est ainsi.

Le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) s'est par contre prêté à une attaque sérieuse, devrais-je dire à un semblant d'attaque sérieuse, contre le Bureau du premier ministre. Il voit dans l'existence du Bureau la mise sur pied d'un système de pouvoirs parallèles, système qui transformerait le régime parlementaire en régime présidentiel. Le premier ministre lui-même a traité de cette question à la Chambre plus tôt dans la journée. Il suffit de noter la présence du premier ministre cet après-midi, et son désir de répondre à des questions pendant plus d'une demi-heure, malgré le fait qu'aucune question ne lui fut adressée, pour conclure au contraire.

Il ne faut vraiment pas être observateur...

M. McGrath: Le premier ministre ne nous a pas donné la chance de poser des questions!

M. Alexander: Il n'a pas répondu à des questions, il a quitté la Chambre!

M. Fox: L'honorable député de Hamilton-Ouest (M. Alexander) prétend que le premier ministre n'a pas répondu à des questions à ce moment-là, et il a raison, parce que les membres de son parti ont refusé d'une certaine façon de lui poser la moindre question pendant cette période de temps.

[M. Fox.]

● (2010)

[Traduction]

M. Alexander: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Je déteste interrompre un discours très ennuyeux, mais il conviendrait de noter au compte rendu que j'ai dit que le premier ministre ne restait pas pour répondre aux questions. Il a fait un autre discours ennuyeux pendant une heure et demie, puis il est parti en prétextant qu'il devait se rendre ailleurs—je pense qu'il devait effectivement se rendre ailleurs, mais il avait bien veillé à ce que l'on ne pose aucune question au leader du gouvernement à la Chambre.

M. Stanfield: Avec la complicité du leader du gouvernement à la Chambre. Sa crédibilité est nulle.

[Français]

M. Fox: Monsieur le président, l'honorable député omet évidemment de noter certains faits, par exemple, que c'est vraiment à la demande de l'opposition que le premier ministre a procédé de cette façon, qu'il aurait pu être ici pour répondre à des questions et, de fait, il l'a été pendant une demi-heure. Mais rien ne sert vraiment de continuer le débat sur cette question parce que, je crois, les faits sont clairement établis au dossier et particulièrement dans le hansard de ce jour.

Pour revenir, monsieur le président, à ce que je disais avant cette interruption qui ne serait pas qualifiée d'impertinente mais certainement de non pertinente, le député de Saint-Jean-Est disait qu'il croyait que l'existence du bureau du premier ministre c'était l'équivalent de la mise sur pied d'un système de pouvoirs parallèles qui transformait le régime parlementaire en un régime présidentiel.

Mais, quand même, il ne faut pas être un observateur particulièrement perspicace pour remarquer que le trait prédominant du gouvernement Trudeau a été d'adopter des mécanismes, de mettre sur pied des structures, qui permettraient aux hommes choisis par le peuple pour gouverner pendant quatre ans, de vraiment diriger la vaste bureaucratie fédérale, plutôt que de se voir diriger par le système.

Quand on considère objectivement le système de comités du Cabinet décrit par le greffier du Conseil Privé, auquel s'est référé le député de Rocky Mountain cet après-midi, quand on regarde les fonds mis à la disposition de tous les partis fédéraux pour fins de recherche, quand on constate les fonds mis à la disposition des députés afin de les aider à mieux faire leur «boulot», on ne peut que conclure à un effort réel pour s'assurer que les députés, et cela comprend le gouvernement, puissent mieux remplir leur tâche.

À écouter l'opposition, on a plutôt l'impression qu'on recherche un affaiblissement de l'exécutif canadien. Serait-ce vraiment dans l'intérêt de notre pays? Quant à moi, je crois que non. Il nous faut avoir un exécutif fort pour faire face aux problèmes de la société contemporaine. Et selon moi, il n'y a pas d'incompatibilité à ce niveau. Dans notre système, c'est plutôt le défi qu'il faut affronter afin d'avoir à la fois un exécutif fort et une Chambre des communes qui puisse quand même remplir sa tâche.

L'honorable député de Saint-Jean-Est a également parlé du «roster system».